

A propos d'un sonnet

Autor(en): **Spiess, Henry / V.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **51 (1913)**

Heft 10

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-209408>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 8 mars 1913: Oui ou non? — (Boutades). — A propos d'un sonnet (V. F.). — L'Abbaï dai caions (Octave Chambaz). — (Boutades). — T'y possible. — (Boutade). — Le scrutin est fermé (J. M.). — Le patois appris sans maître (A. Suire). — (Boutades).

OUI ou NON?

Désirez-vous que le 24 janvier soit choisi comme jour de fête nationale populaire et déclaré férié?

Réponse par oui ou par non.

Le scrutin sera clos **dimanche 16 mars** et le résultat final en sera publié dans le numéro du *Conteur* du samedi 23 mars.

Nous avons encore reçu les adhésions que voici:

« Cossonay, le 1^{er} mars 1913.

» Le soussigné, abonné au *Conteur vaudois* depuis plus de 30 ans, et dont la famille est vaudoise depuis 1700, répond affirmativement pour considérer le 24 janvier férié.

» ARCHINARD, pharmacien. »

« Gressy, le 3 mars 1913.

» Etant du nombre de ceux qui demandent que le 24 janvier soit férié, je vous envoie ma signature avec un *oui*.

» Amédée POCHON, abonné. »

« Vevey, 4 mars 1913.

« La Table du Soleil de la Brasserie Friedrich, à Vevey, vote **oui** pour le 24 janvier férié. »
(Suivent 7 signatures que nous regrettons de n'avoir pu lire toutes exactement.)

« L'émancipation du Pays de Vaud du 24 janvier 1798, de la griffe de l'Ours, mérite certainement une manifestation populaire « vaudoise » et je vous envoie un *oui* vigoureux.

» Th. VIREDAZ, Claire-Fontaine, Pully. »

« Lausanne, le 5 mars 1913.

» Je vous serais obligé de prendre note que je donne la préférence au 24 janvier pour fête et solenniser l'indépendance de notre canton.

» Je saisis cette occasion pour vous féliciter de l'heureuse initiative que vous avez prise et je désire bien vivement que vos démarches aboutissent, etc.

» G. RAPIN »

Et voici encore une nouvelle liste de signatures en faveur du 24 janvier:

P. Berney, F. Roux, Julien Magnin, J. Cordey, instituteur, L. Logoz, G. Borgeaud, L. Blanc, C. Ramuz, J. de Crousaz, E. Pahud, F. Piot (pour le 14 avril), Em. Pavillard (oui et 1^{er} août), C. Guyaz, A. Pittet, Ch. Garaud, Ch. Borgeaud, A. Löwer, G. Décosterd, E. Chassot, Chevalier, Aviolat, A.-G. Glardon, H. Troller, Ch. Arragon, E. Blanc, Ch. Tröhler, F. Amy, M. Gerber, Frey-Steck, P. Martin, G. Payer, Dr Paul Gonin, S. Morin, Jules Clerc, Troyon, A. Grandchamp, F. Genoux, G. Martinet, J.

Zbinden, E. Poget, E. Tissot, L. Mandrin, Müller, E. Rappaz, H. Dupuis, P. Blanc fils, Ch. Ganty, J. Chavan, A. Binggeli, Ch. Guillet, Ch. Regamey, Gustave Diserens, L. Oulevay, H. Gonvers, Jaquet, Victor Imhof (bernois), Fritz Spielmann (soleurois), Salomon Bloch, Ph. Lehmann, J. Seinau, Ch. Vez-Mairet, Aug. Murry, F. Hirtzel, E. Savary, ingénieur, Eug. Rosenstiel, chimiste.

Si bon nombre de nos concitoyens sont partisans de déclarer férié le jour choisi pour célébrer notre fête nationale vaudoise, les avis diffèrent entre le 24 janvier et le 14 avril, témoin la lettre que voici, accompagnée de 44 signatures.

Quant à nous, pour les raisons que nous avons indiquées au début de la campagne, nous tenons toujours pour le 24 janvier.

« Lausanne, le 5 mars 1913.

» Mon cher *Conteur*,

» J'ai le plaisir de te remettre ci-dessous quelques signatures en faveur du plébiscite pour l'institution d'un jour férié commémorant notre Indépendance vaudoise.

» Mais, quoique nous reconnaissons que le vrai jour de l'émancipation du Pays de Vaud est bien le 24 janvier, nous voulons nous permettre d'avoir, par exception, une opinion différente de celle de notre cher *Conteur* et exprimer le désir que ce jour férié soit fixé de préférence au 14 avril.

» N'est-ce pas en effet, cette dernière date qui a toujours été le plus en faveur dans l'esprit de tous les Vaudois. Et puis, le 24 janvier est bien près du Jour de l'An et, de plus, dans une mauvaise saison pendant laquelle on est moins tenté d'aller dans la rue pour manifester sa joie. Tandis que le 14 avril est dans la saison des fleurs; il pourrait être en même temps la fête du Printemps et tous les Vaudois y participeraient avec allégresse aussi bien dans les campagnes qu'en ville.

» Nous votons donc pour le 14 avril et formons le vœu qu'une pétition soit adressée à notre nouveau Grand Conseil pour lui demander d'accorder au peuple vaudois cette fête cantonale comme don de joyeux avènement.

» Ton vieil et fidèle abonné,

» A. MOREL, av. de Rumine, 59. »

G. Laurent, Pully; E. Hagmann, Maupas 59A; L. Fehlmann, Martheray 53; Louis Jayet, Le Cèdre, Valentin; Jean Roth, Mousquines; Ch. Chappuis, Riponne 2; E. Haslebach, av. de Morges 35; A. Aubert, Académie 2; Louis Cochet, Louve 12; Marcel Küffer, Cheneau-de-Bourg 1; A. Besse, Prilly; G. Jeanmonod, Pontaise 56; E. Fehlmann, Terreaux 26; A. Russillon, Valentin 24; Ch. Chapuis, Maupas 42B; H. Compundu, Solitude 20; J. Muller, Pully gare; A. Volet, av. d'Echallens 3; Bader, villa Jeanne; E. Chaillet, av. Menthon 16; L. Gruffel, av. Joimini; Charles Monachon, Pully; J. Dancet, av. de Cour; Curchod, Pontaise 5; Ch. Maurel, av. Bergières; Ch. Schæfer, Bluet 3, av. Gleyre;

V. Ding, La Conversion; M. Jordan, av. Tivoli 16; J. Ancel, pl. St-François 14; Albert Gros, Grammont 2, Valentin; L. Vifian, Le Lys, Montoie; S. Estoppey, av. Dapples 33; Egerter, Paul, av. du Léman, 9; Bron, Auguste, rue du Pré 16; Louis Currit, Pully; Louis Dufey, rue de Bourg 29; Joseph Schmid, Borde 69; E. Bernard, Martheray 44; M. Apothéloz, av. de France 6; P. Bettens, Chauderon 26; L. Germain, Etraz 13; A. Grisel, Mousquines; Ch. Blanc, Maupas 20.

Demande de place. — Un Tyrolien qui a été longtemps suisse au service d'une famille austro-hongroise, en Russie, cherche une place de préférence comme jockey anglais dans une famille française, en Italie. S'adresser, etc.

Compensation. — Un mari porte les paquets d'objets de toilette dont sa femme vient de faire l'acquisition.

— Mais, pauvre chéri, ces paquets sont bien lourds, fait Madame, en regardant Monsieur avec pitié.

— Oh! ce n'est rien... mon portemonnaie est d'autant plus léger.

A PROPOS D'UN SONNET

Sous le titre de *Les sonnets du bonheur*, le *Conteur vaudois* a publié, le 22 février, trois sonnets, dont un de M. Henry Spiess. Il n'y pensait déjà plus, lorsque lui parvint la lettre que voici:

« Vert-Mont, Morges, 28 février 1913.

» Monsieur le rédacteur

» du *Conteur vaudois*.

« Monsieur,

« Je m'éveille ce matin collaborateur involontaire du *Conteur vaudois*.

» Et je me demande, non sans étonnement, ce que vous pensez de la « propriété littéraire. »

» Tirés à part, en effet, ces quatorze vers étaient destinés, non au public, mais à quelques amis.

» Il eût donc été élémentaire, à tous égards, de vous procurer mon assentiment à les reproduire.

» Bref et sans vouloir donner à ma chicane des proportions qu'elle ne mérite pas, je vous serai reconnaissant de me livrer le nom de l'indiscret qui m'a dépossédé.

» Veuillez croire, Monsieur le rédacteur, à mes sentiments dévoués.

» Henry SPIESS. »

*

Vous êtes dans votre droit, monsieur Spiess et le *Conteur* a tous les torts.

A notre aveu, nous permettez-vous de joindre une explication, due par le soussigné?

Il y a quelques semaines, nous étions, à la table d'un ami, quatre ou cinq fidèles du *Conteur*. Les vins étaient de ceux qui ont le goût de *rebâille m'ein mè*. Nous devisions des vertus respectives du Pierraz-Portay, du Belingard,

des Côtes de By et d'autres crus fameux. Peut-être l'entretien ne se fût-il guère élevé au-dessus des souches, si l'un de nous, avissant dans un cadre doré le sonnet de Plantin sur le *Bonheur de ce monde*, ne se fût écrié : « Tiens, le vieil imprimeur du XVI^e siècle qui a pastiché Spiess ! Connaissez-vous la *Vita beata* de Spiess ? »

De son portefeuille il tira un papier où figurait, au crayon, une copie de votre sonnet tiré à vingt exemplaires. Il nous le lut. Magie de la poésie ! A travers la fumée des pipes surgit soudain un monde de pensées. On se mit à philosopher sur la vie, sur le bonheur, sur bien d'autres choses ; on fit de la littérature comparée, à la manière des princes de la critique, si ce n'est mieux encore. De nos lèvres jaillirent des alexandrins et je crois même de la poésie, tout comme le vin jaillit des bouteilles. Votre sonnet nous donnait de l'esprit, du talent, du génie !

Chacun de nous voulut avoir *Vita beata*. Cela fit quatre nouvelles copies au crayon. Le *Conteur* en prit une et, sans penser à mal, l'imprima avec le sonnet de Plantin, avec le sonnet encore de M. X., un des poètes que vous fîtes naître en cette belle soirée.

Voilà notre crime.

Et la propriété littéraire ? dites-vous.

C'est vrai, nous avons cueilli votre sonnet comme on cueille la fleur des champs, sans souci des droits du propriétaire. Nous sommes sans excuse.

Votre assentiment ?

Accablez-nous, monsieur Spiess, l'idée de le solliciter n'effleura pas davantage notre esprit. *Té bourlâi pi*, ainsi qu'on dit dans nos campagnes, *té bourlâi pi* si nous songions à cela !

Accablez-nous, mais ne nous demandez pas le nom de l'indiscret. Il n'y a pas un indiscret, il y en a une nuée. Notre lecteur de *Vita beata* n'a pas l'honneur d'être connu de vous ; il ne vous a jamais vu ; sa copie, il la tient de quelqu'un tout aussi ignoré de vous, lequel dénicha vos vers à Genève, chez un autre de vos admirateurs ne possédant en propre aucun des précieux vingt exemplaires. Que ne faites-vous de plates poésies ! elles ne courraient pas entre toutes les mains.

Cela ne rappelle-t-il pas le grand siècle ? les sonnets, les épigrammes, les madrigaux, les lettres brillantes qu'on se passait et que tous les honnêtes gens avaient lus avant que l'auteur en eût fait un livre ? Vous vous souvenez de M^{me} de Coulanges écrivant à M^{me} de Sévigné : « Je ne veux pas oublier ce qui m'est arrivé ce matin ; on m'a dit : « Madame, voici un laquais de M^{me} de Thianges ». J'ai ordonné qu'on le fit entrer. Voici ce qu'il avait à me dire : « Madame, c'est de la part de M^{me} de Thianges, qui vous prie de lui envoyer la lettre du *cheval* de M^{me} de Sévigné, et celle de la *prairie*. » J'ai dit au laquais que je les porterais à sa maîtresse, et je m'en suis dé faite. Vos lettres font tout le bruit qu'elles méritent, comme vous voyez ; il est certain qu'elles sont délicieuses, et vous êtes comme vos lettres. »

Que d'indiscrets et que d'irrespect de la propriété littéraire !

Aujourd'hui, les auteurs se rebiffent. Nous ne pouvons que leur donner raison, surtout lorsque, comme vous, monsieur, ils ont assez d'esprit pour ne pas chercher une querelle d'Allemand à une petite feuille qui se pique de n'avoir jamais nui à personne. Certains journaux ne demandent pas mieux que de les traîner devant les tribunaux ; cela fait mousser leur tirage. Ce genre de réclame, le *Conteur vaudois* le leur laisse de grand cœur, et il vous sait gré de ne pas l'y contraindre.

Entre nous, pouviez-vous réellement nous tenir rigueur, vous, poète, de qui quatorze vers ont suffi pour nous envelopper d'une atmosphère de beauté, pour exalter nos pensées et

nous faire nous écrier comme vous dans vos *Chansons captives*, (si cependant vous permettez cette fois que nous vous citions) :

Miracle et prodige infinis !
Nous voici Dieux pour quelques heures,
Tant ce soir le soir nous effleure
De paix, de plaisir et d'oubli !

V. F.

La livraison de *mars* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSSELLE contient les articles suivants :

Lettre de B. Constant à M. et Mme Degerando, par Gustave Rudler. — Vie de Samuel Belet. Roman, par C.-F. Ramuz. (Quatrième partie.) — Grand Saint-Bernard et Saint-Gothard, par Charles Gilliard. — L'héroïne de l'affaire du Collier. Son séjour en Russie. Sa mort en Crimée, par Louis de Soudak. (Troisième partie.) — Le Lac voyageur. Roman des montagnes d'Unterwald, par Isabelle Kaiser. (Seconde partie.) — Variétés : L'évolution de l'occultisme, par Edouard de Morsier. — Francesco Chiesa, par G. de Reynold. — Chroniques parisiennes, italienne, anglaise, hollandaise, suisse romande, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique. — Table des matières du Tome LXIX.

Bureau de la *Bibliothèque universelle* :
Avenue de la Gare, 23, Lausanne.

L'ABBAYE DAI CAÏONS

Aujourd'hui, samedi, et demain, dimanche, 8 et 9 mars, la ville de Nyon est en fête.

L'Union Instrumentale de cette ville a organisé une *Grande foire aux Jambons*.

Les membres du Comité d'organisation, MM. Bonzon, notaire, Pelichet, géomètre, jet Longet, vétérinaire, ont demandé à notre dévoué collaborateur, M. Octave Chambaz, de leur rédiger, sur un canevas qu'ils lui ont adressé, l'affiche en patois ci-dessous.

Le président a écrit, textuellement, à propos de cette fête, ce qui suit à M. Chambaz :

« Nous aurons, soit le samedi soir, soit le dimanche, un programme très varié. — La *Jeunesse littéraire* du Petit-Saconnex, des comiques, prestidigitateurs, équilibristes, l'*Orchestre*, l'*Union Instrumentale* de Coppet, la *Fanfare de Plainpalais* et de nombreux amateurs seront des nôtres. Quoique désirant rire et faire rire, nous avons donné les ordres les plus stricts à tout le monde pour que cette fête reste dans le genre « comme il faut » sur toute la ligne. »

Voici donc l'affiche rédigée par M. Octave Chambaz et tirée à l'imprimerie-lithographie L. Bron, à Genève. Elle est illustrée d'une savoureuse caricature représentant un crieur public nyonnais :

Vela de Nyon

8-9 mars 1913

ABBAYE DAI CAÏONS

L'est fê à savaï à tot lo Canton que la Vela de Nyon saret in fila, et terèret tot avau, lo Desando 8 et la Demeindze 9 mars que vint. La Musiqua *La Strumentale* préparè po staò dou dzo, à l'occajon de l'Abbaya dai Caïons, onna

Granta Faire ai Tsambettès

avoué exposechon, dégustachon et distribuchon de prix.

La dite *Strumentale* fà appet, po cein, à ti lè tsarcuti, païsans et autro, qu'an fè boutsèri, po que laï invouyéyan, faò pllie vito, lo mé que poran de

Tsambettès, bacons, saôcessons, boutefats aò « péres éternels », saôcesse à grehli, saôcesse ai tchoux, saôcesse aò fèdzo, épenards, astriaux, badjoutès, crapions, titès, quès et couennès de caïons.

Tsacôn aret bin soïn de marqua, su on bocon de papaï, de quinna sorta de caïon soò la tser, ca laï aret cinq catégories :

La première, po lè caïons rodzo (Anglais de Payerno) ;

La seconda, po lè Savoyards ;

La treisiéma, po lè mors ramocliâ ;

La quatriéma, po lè caïons qu'on la qua régougelha daò côté draf, et la cintiéma, po cliaò qu'an la qua régougelha daò côté gauto.

Duès Coumechons (de Vaudois et Genevois) : La Coumechon dai mors frelets et la Coume-

chons dai rupans faran rappoo po lè prix.

Ti lè coups que ne tsedran pas d'accocoon farèt teri ai boutsès, din onna pètblia, pè la pllie galèza bouébetta qu'on trovèret.

Lo dessando la vèprà kemincèret, aò couvè de la gymme, in Peir-Temps, la Faïre ai Tsambettès, iau tot lo mondo porèt veni agottà, atsetà et medzi à'rebouilliemor.

La demeindze, aò coup de midzo, laï aret granda parada in Vela.

In tita : *La Strumentale*. Derrai *La Strumentale* la Coumechon dai mors frelets et cliaque dai rupans, pu, ti cliaò qu'aran invouyi oqui. Apri vindret : lo taupé, et onna masse de précauts de ti lè carro de la Suisse. Laï aret on pucheint contingent d'amis de Dzenèva : *Guguss*, *Polyte* et *La Solide* que djuèret de l'armonica, ètsètèra, ètsètèra. Cliaò de Berna sarran que assebin avoué on or immuèl, que tindret on gros dordon dont fudret sè mauflà.

Apri lè précauts on verret : on magnin, à cambeïon su onna trouie, que graissèret onna resse avoué on bourelyon, et derrai chafdran onna neya de caïnets, gardà pè on tsin qu'arai peinduo aò cou onna grocha bocliia de saôcesse aò fèdzo.

Lo boquet saret : aguelhiès su on trabetset et portayès pè laò bou'n'amis, onna dozanna de galèzès damuzallès, que faran seimblan de balyi à medzi à dai poé, de lavà dai boui et de fèrè de la saôcesse avoué onna vilhe seringua. — Po cliaòrè la martse, vetus in boutsi, onna beinda de bouaillans, de medzà, de medzeraux et de bramafans.

Apri la parada laï aret, adi aò Couvè de la Gymme, onna granta rupaye iau la *Strumentale* et la *Solide* djuèran, po kemincè l'ena apri l'autra (po que pouèssan rupà à tor), et apri lè duès insimblè : saret lo pllie bi.

Laï aret onco dai djù, iau on porèt gagni dai tsambettès et dai boutefats pè dozannès, dai kilomètrès de saôcesse et dai quintaux de couennès, de quès et de erapions.

Dèvei la nè lè Coumechons dai rupans et dai mors frelets faran rappoo et lo Présidènt baillèret lè prix. Peindènt la distribuchon onna batteri de calouni pètèret daò canon.

Amis Vaudois !

Lo poù qu'on vint de vo dere, su la *Faire dai Tsambettès*, vo dit praò que nion ne daissé manqua de chaf veni lo 8 et lo 9. Saret onna vergogne po lo Canton de Vaud se sè trovà à Nyon, po l'Abbaya dai Caïons, mè d'étrandzi quiet de dzeins daò payi. Dan, on vo z'attind ti, et in attindin on vo dit :

Vive no !

Le Comité d'organisation.

(OCTAVE CHAMBAZ.)

— Le dernier numéro de la *Patrie suisse*, très varié, débute par un beau portrait de M. Tzaut, qui va prendre la tête de l'assurance nationale accidents. Les transformations projetées de Genève sur les quais et dans la vieille ville, prennent plusieurs pages. A noter parmi de nombreux clichés : Leysin en 1870 et en 1912, des photographies dont la juxtaposition est fort curieuse.

Actualité. — Un pauvre homme est surpris en flagrant délit de mendicité dans la rue.

— Quoi, lui fait l'agent, vous tendez la main aux passants.

— Excusez, Mossieu, c'est l'habitude ; je suis distributeur de bulletins dans les élections.

Le « beurre » des chapeliers. — Une bonne année pour nous que 1913, disait l'autre jour un chapelier.

— Bonne ! Et pourquoi ?

— Parce que c'est année d'élections générales. Il s'en use des chapeaux... de candidats !